



Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mai 2025 **10 h 00 – Salle polyvalente au Cosec**

Présent :

	Martine jehannin Ventre
Jean-Michel Gardinier	Marie Laure Colacicco
Patrick Dorriere	Corinne trincart
Isabelle Lescalier	Daniele lenormand
Jean-Luc Labee	Hélène Ruffaut
Vincent Buchon	

Absents excusés : Claude Leffondre, Solene Lemoine,

41 personnes sont présentes.

1/ Jean Michel Gardinier prend la parole et remercie Mr Le Maire, ainsi que les adhérents présents, remercie également ses collègues d'être présents et annonce qu'aura lieu l'élection du renouvellement du tiers sortant ainsi que la modification des statuts puis nous vous lisons le rapport moral. ainsi que le rapport financier.

Nous procédons à la lecture du règlement intérieur et des statuts en précisant les modifications que nous voulons apporter :

- Rajout dans l'article 3, que l'agent employé par l'ASTD aura droit également à une prime de départ à sa retraite.
- L'adhésion est ouverte aux personnes extérieures

Les statuts sont votés à l'unanimité.

Rapport Moral :

Pour 2024 :

Il y a **404** adhérents répartis ainsi **318** actifs et **86** retraités

2 primes de mariage ou PACS,

4 primes de naissance,

16 primes départs à la retraite

19 primes d'ancienneté (médailles du travail)

2 agents ont bénéficié d'une aide pour la garde d'enfants placés à la crèche.

71 enfants ont pu bénéficier d'une participation financière pour des activités à caractère sportif ou socio-culturel

L'ASTD a vendu au cours de l'année **2024**

963 tickets de cinéma – **25** carnets de piscine

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

3/ Rapport Financier :

Lecture faite par la trésorière Daniele lenormand

Le rapport financier a été voté malgré une abstention.

Pendant, les questions diverses nous procédons au dépouillement des votes

4/ Questions diverses :

Un adhérent nous fait part que l'astd n'est pas assez attractif, il n'y a pas de réductions pour les vacances, les loisirs et pas assez pour les enfants, qu'il faudrait que nous passions au CNAS.

Marie prend la parole et rappelle toutes les partenariats vacances, loisirs et également que nous n'avons pas la même trésorerie.

Elle propose à l'adhérent que ses collègues lui envoient un mail avec ce qu'ils aimeraient qu'elle mette en place ; elle leur répondra individuellement et leur dire ce qu'elle peut faire ou pas et pourquoi.

Un autre adhérent a demandé s'il était possible d'avoir les chèques vacances au mois de mai au lieu d'avril. Le Maire étant présent à donner son accord et nous donnera une première partie de subvention plus tôt dans l'année afin que nous puissions passer commande en avril.

5/ Résultats des votes :

Mr Claude leffondre a été réélu à 66 voix et Mme Daniele Lenormand à 74 voix ; nous avons 1 bulletin nul.

La séance est levée à 11 h 30

Nous avons clôturé cette assemblée avec un pot de l'amitié.

Signatures :